



LA CONSTRUCTION NEUVE DE LOGEMENTS ET DE LOCAUX TOUJOURS EN BAISSSE À FIN SEPTEMBRE 2025

Les mises en chantier de logements et de locaux
sont en recul sur un an.

Page 3

Bilan 2024 des Prêts à Taux Zéro (PTZ) :
fort recul en Bretagne, plus marqué qu'au
niveau national

page 2

Indicateurs clés

page 3

Vue d'ensemble Construction

page 4

**Zoom : Observatoire de la Commande
Publique BTP en Bretagne :**
les principaux résultats de la 28^{ème} édition

page 5

**Revue thématique : Besoins en logements à
l'horizon 2050**

page 6

Les actualités

page 7

La construction neuve reste en recul en Bretagne sur un an à fin septembre 2025. Alors qu'une grande majorité de régions françaises enregistre des améliorations de leur production de logements et de locaux (comme la Normandie et les Pays-de-la-Loire), la Bretagne s'inscrit toujours en baisse pour ses mises en chantier : -0,8 % pour la construction neuve de logements (cumul 12 mois à fin septembre 2025) et -2,7 % pour les locaux.

Le **bilan des Prêts à Taux Zéro (PTZ) émis en 2024** corrobore ce recul de la production : un tiers de prêts émis en moins par rapport à 2023, en lien avec le recentrage du dispositif sur le financement du collectif neuf en zone tendue, la hausse des taux d'intérêt ou encore le durcissement des conditions de crédits. Néanmoins, les modifications de ce dispositif au 1^{er} janvier 2025 (extension à l'ensemble du territoire et aux maisons individuelles) expliquent en partie les bons chiffres des autorisations en Bretagne : +24,8 % de logements autorisés en cumul 12 mois à fin septembre 2025 par rapport à la même période de l'année précédente.

La commande publique BTP continue de représenter une part importante de l'activité du secteur : 27 % de l'activité BTP en 2024 en Bretagne avec des parts différenciées entre secteur : 20 % pour le Bâtiment et 56 % pour les Travaux Publics. Les derniers chiffres de l'Observatoire de la Commande Publique BTP dévoilés en septembre ont permis de recenser près de 1 500 projets de travaux BTP en Bretagne à court (1 an) et moyen terme (projets de plus de 1 M€ HT de travaux à l'horizon 2031) pour 4,6 Md€ HT de travaux.

Bilan 2024 des Prêts à Taux Zéro (PTZ) Fort recul en Bretagne, plus marqué qu'au niveau national

Selon les chiffres publiés par le SGFGAS, 2 611 offres de prêts à taux zéro (PTZ) ont été émises en Bretagne en 2024 pour l'acquisition d'un logement neuf ou ancien avec travaux, contre 3 912 en 2023 soit un recul de 33 %. Au niveau national, la baisse atteint - 8 %. Malgré l'élargissement des conditions de recours à un PTZ en 2024 (voir encadré ci-dessous), ce sont environ 1 300 PTZ en moins par rapport à 2023. Ce dispositif dédié aux ménages modestes pâtit de la hausse des taux d'intérêt, des prix immobiliers élevés ainsi que du durcissement des conditions d'octroi des crédits. La Bretagne représente un peu plus de 6 % du nombre total de prêts émis en France métropolitaine.

46 % des prêts émis le sont pour un projet en Ille-et-Vilaine contre 41 % en 2023.

1 319 logements anciens avec travaux ont bénéficié d'un PTZ en Bretagne en 2024 contre 941 en 2023, soit une augmentation de 40 %. Les logements anciens avec travaux représentent 51 % du total des prêts émis en 2024 contre 24 % en 2023, en lien avec le recentrage du dispositif. 47 % du nombre total de prêts concerne l'acquisition d'un logement neuf contre 76 % en 2023.

66 % de l'ensemble des PTZ accordés en Bretagne en 2024 concernent l'acquisition d'une maison individuelle (contre près de 79 % en 2023), en lien avec le recentrage du dispositif sur les logements collectifs.

En Bretagne, les petits ménages (1-2 personnes) représentent 73 % des emprunteurs en 2024, part supérieure à celle de 2023 (64 %).

► Téléchargez l'article ici : [Bilan des Prêts à Taux Zéro \(PTZ\) en 2024](#)

	Année 2024 (en nbre de prêts)	Evolution 2024/2023	Part département 2024	par type de construction			par type de logement		Part des petits ménages en 2024
				Neuf	sous quotité de travaux	HLM	individuel	Collectif	
Côtes d'Armor	476	-27 %	18 %	8 %	29 %	0 %	27 %	1 %	70 %
Finistère	446	-42 %	17 %	12 %	22 %	19 %	21 %	10 %	67 %
Ille-et-Vilaine	1 210	-24 %	46 %	67 %	26 %	66 %	31 %	76 %	76 %
Morbihan	479	-47 %	18 %	14 %	23 %	15 %	21 %	12 %	72 %
BRETAGNE	2 611	-33 %	100,0 %	47 %	51 %	2 %	66 %	34 %	73 %

Des changements concrets avec la réforme du PTZ applicable à compter du 1^{er} avril 2024

Cette réforme du PTZ revoit l'ensemble des critères d'éligibilité au prêt, ses taux et le barème de revenus applicable ainsi que les zones concernées. Ces changements consistent à :

- prolonger le dispositif jusqu'en 2027, alors que sa fin était prévue en 2023,
- recentrer le dispositif sur l'acquisition d'un logement neuf collectif en zone tendue et d'un logement ancien avec travaux en zone détendue,
- augmenter significativement les plafonds pour les deux premières tranches de revenus afin de rendre les prêts accessibles aux ménages (de 7 à 30 % selon les zones),
- porter à 50 % la quotité des projets pour les emprunteurs les plus modestes, contre 40 % en 2023. Cela représente une aide d'environ 10 000 euros supplémentaires par ménage,
- doubler l'aide de l'État pour les locataires de logement social souhaitant acheter leur logement (« PTZ vente HLM ») qui bénéficient aujourd'hui d'un PTZ à hauteur de 10 % (20 % en 2024),
- créer une quatrième tranche de revenus (entre 37 000 et 49 000 euros par an) pour des ménages qui ne sont actuellement pas éligibles au PTZ, avec une quotité d'opération finançable de 20 %, soit en moyenne 5 000 euros d'aide de l'État

Repères

2 611

Nombre de PTZ
émis en 2024

- 33 %

Évolution par rapport
à 2023

51 %

Part des PTZ émis
pour l'acquisition
d'un logement ancien avec travaux

INDICATEURS CLÉS

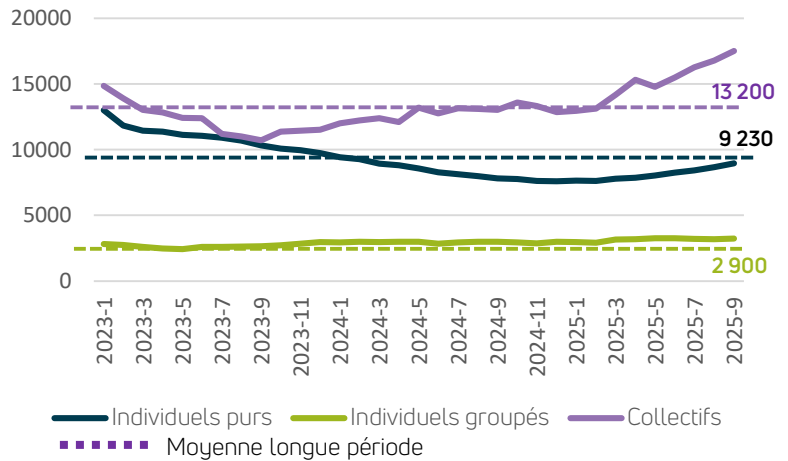
SITUATION DÉGRADÉE POUR LES MISES EN CHANTIER DE LOGEMENTS ET DE LOCAUX (CUMUL 12 MOIS)

À fin septembre 2025, 20 370 logements ont été mis en chantier en Bretagne sur 12 mois glissants, soit une légère baisse de -0,8 % par rapport à la même période de l'année précédente. La situation en Bretagne est toujours dégradée, au contraire du niveau national (+4,1 %), toujours impactée par la baisse de la production de maisons individuelles pures (-9,2 % cumul 12 mois). Toutefois, ce recul s'amenuise de mois en mois : au 3^{ème} trimestre 2025, le nombre de logements individuels purs commencés a progressé de +18,9 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2024. Du côté des logements collectifs et de l'individuel groupé, les mises en chantier sont en hausse sur 12 mois : +5,0 % par rapport à la même période de l'année dernière pour le collectif et +4,7 % pour l'individuel groupé (+4,7 %).

S'agissant des permis de construire, ils restent en forte hausse en Bretagne en cumul 12 mois (+24,8 % par rapport à la même période de l'année précédente contre +10,6 % au niveau national), grâce à une demande bien orientée sur l'ensemble des marchés, notamment en logements collectifs (qui atteint un niveau bien supérieur à la moyenne de longue période, voir graphique ci-contre). Le recul des taux des crédits immobiliers et l'extension du PTZ aux maisons individuelles et à l'ensemble du territoire peuvent expliquer en partie ces évolutions même si la prudence s'impose, toutes les autorisations ne se transformant pas en mises en chantier.

Par département, les évolutions sont contrastées. Concernant les mises en chantier, les départements du Finistère et du Morbihan enregistrent un recul, plus marqué dans le Morbihan (-16,5%), l'ensemble des marchés étant en baisse. Dans les deux autres départements, les mises en chantier progressent grâce à une bonne orientation de l'individuel groupé et du collectif, malgré une baisse dans l'individuel pur. Du côté des autorisations, tous les départements enregistrent une progression des logements autorisés : de +3,0 % dans le Morbihan à +53,1 % en Ille-et-Vilaine, avec des évolutions positives dans l'individuel pur.

Évolution des autorisations de logements par marché (cumul 12 mois)



La construction neuve de locaux est en baisse : sur 12 mois glissants, le nombre de m² commencés diminue de -2,7 % à fin septembre, recul plus fort qu'au niveau national (-1,7 %). Les hausses des investissements en locaux industriels, en commerces et dans le secteur public n'ont pas permis de compenser les baisses sur les autres marchés, dont les bureaux (-34,6 %) et les entrepôts (-19,9 %). En ce qui concerne les surfaces autorisées, elles repartent à la hausse sur 12 mois glissants (+4,4 % contre +3,1 % au niveau national). Néanmoins hors bâtiments agricoles, la demande reste dégradée (-5,7 %), signe d'un attentisme de la demande tant privée que publique, en cette période de fin de cycle électoral municipal et d'incertitudes politiques notamment.

Avertissement : À compter de la publication des données à fin août 2025, les estimations à date réelle des autorisations et des mises en chantier de logements reposent sur une nouvelle méthodologie fondée sur un modèle d'apprentissage. Cette nouvelle méthode vise à limiter les révisions des données, même si celles-ci pourront rester significatives pour les mois les plus récents compte-tenu du taux de remontée encore partiel des informations.

ACTIVITE TRAVAUX PUBLICS : OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE EN FORTE BAISSÉ SUR LA FIN DE L'ANNÉE 2025

Si l'activité des Travaux Publics en Bretagne se maintient au début de ce 2nd semestre malgré des disparités territoriales et par activité, les perspectives pour la fin de l'année 2025 et le début 2026 sont préoccupantes avec un solde d'opinion qui chute à -45 pour le 4^{ème} trimestre 2025 en Bretagne (contre -17 au 3^{ème} trimestre 2025). Les entreprises de travaux routiers et de canalisations relèvent la faiblesse des appels d'offres de la commande publique. Les carnets de commandes se réduisent à 4 mois de travail assuré contre 4,4 mois il y a 3 mois et 6,8 mois au niveau national.

BAISSE DES DEMANDEURS D'EMPLOI DE LA CONSTRUCTION EN BRETAGNE, MOINS FORTE QU'AU NIVEAU NATIONAL

8 632 demandeurs d'emploi (catégorie A) sont recensés comme recherchant un emploi dans le secteur de la construction au 3^{ème} trimestre 2025 en Bretagne. La baisse enregistrée en Bretagne est moins forte que celle au niveau national : -0,6 % en Bretagne contre -1,8 % en France.

En Bretagne, tous secteurs économiques, c'est une forte hausse qui est observée : +10,3 %.

VUE D'ENSEMBLE CONSTRUCTION

Bretagne

France

Sources : DREAL Bretagne – Sit@del2, Acooss-Urssaf, Insee - Sirene, Dares, France Travail, Sgfgas, FNTP, Unicem

Bâtiment résidentiel – construction neuve

Logements mis en chantier <small>Situation à fin septembre 2025 Cumul 12 mois (évol 1 an), en date réelle estimée (DRE)</small>	= -0,8%	20 400 lgts	↑ +4,1%	271 700 lgts
Logements autorisés <small>Situation à fin septembre 2025 Cumul 12 mois (évol 1 an), en date réelle estimée (DRE)</small>	↑ +24,8%	29 700 lgts	↑ +10,6%	374 900 lgts

Bâtiment résidentiel – commercialisation

Réservations de logements par particuliers (indiv + coll) <small>Au 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)</small>	↓ -20,2%	846 lgts	↓ -8,8%	16 959 lgts
Encours de logements (indiv + coll) <small>A la fin du 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)</small>	↑ +4,6%	8 135 lgts	↓ -4,8%	122 783 lgts
Prix des logements collectifs <small>Au 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)</small>	↑ +4,6%	4 617 €/m ²	↑ +5,1%	4 955 €/m ²

Bâtiment résidentiel - Prêts à taux zéro

Travaux liés à l'éco-PTZ <small>De janvier à la fin du 2^e trimestre 2025 (évol 1 an), en M€</small>	↑ +48,9%	125,64 M€	↑ +47,5%	1 425,03 M€
---	----------	-----------	----------	-------------

Bâtiment non résidentiel - construction neuve

Surface de locaux mis en chantier <small>Situation à fin septembre 2025 Cumul 12 mois (évol 1 an), en milliers de m², en date de prise en compte (DPC)</small>	↓ -2,7%	1 567 mill. m ²	↓ -1,7%	20 521 mill. m ²
Surface de locaux autorisés <small>Situation à fin septembre 2025 Cumul 12 mois (évol 1 an), en milliers de m², en date de prise en compte (DPC)</small>	↑ +4,4%	2 829 mill. m ²	↑ +3,1%	38 412 mill. m ²

Entretien-rénovation

Évolution de l'activité au 2 ^e trimestre 2025 <small>Au 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)</small>	↑ +1,0%		= -0,9%	
Évolution de l'activité – Logements <small>Au 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)</small>	= +0,9%		= -1,0%	
Évolution de l'activité – Bâtiments non résidentiels <small>Au 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)</small>	↑ +1,1%		= -0,6%	

Travaux Publics

Activité récente <small>Au 3^e trimestre 2025 (comparaison moyenne de longue période, solde d'opinion)</small>	=	+3	↓	-1
Prévisions d'activité <small>Au 4^e trimestre 2025 (comparaison moyenne de longue période, solde d'opinion)</small>	↓	-45	↓	-17
Carnets de commandes <small>Au 3^e trimestre 2025 (évol 1 an)</small>	↓ -0,4 mois	4,0 mois	↓ -0,3 mois	6,8 mois

Matériaux

Production BPE <small>Production de BPE à fin août 2025 Cumul 12 mois, en m3</small>	↑ +1,9%	2 451 472 m3	↓ -7,0%	32 154 839 m3
Production Granulats <small>Production de Granulats à fin juin 2025 Cumul 12 mois, en milliers de tonnes</small>	↓ -2,0%	21 457 kt	= -0,3%	273 770 kt

Appareil de production

Emplois salariés dans la construction <small>A la fin du 2^e trimestre 2025 (évol 1 an)</small>	= -0,5%	83 448 sal.	↓ -1,7%	1 596 591 sal.
Intérimaires Construction <small>Moyenne 12 mois à fin juillet 2025 (évol 1 an)</small>	↓ -4,0%	6 917 ETP	↓ -5,6%	127 880 ETP
Demandeurs d'emplois Bâtiment et Travaux Publics (cat. A) <small>Au 3^e trimestre 2025 (évol 1 an)</small>	= -0,6%	8 632 DEFM	↓ -1,8%	210 350 DEFM

Attention : Depuis le mois de janvier 2025, une évolution dans la procédure d'actualisation a conduit à augmenter le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, et en contrepartie à réduire d'une part le nombre d'inscrits en catégories B et C, et d'autre part le nombre de sorties des listes. Ces évolutions de demandeurs d'emploi catégorie A sont à prendre avec précaution.

ZOOM : Observatoire de la Commande Publique BTP en Bretagne : les principaux résultats de la 28^{ème} édition

La Cellule Économique de Bretagne enquête, chaque semestre, 350 maîtres d’ouvrage publics bretons sur leurs projets Bâtiment et Travaux Publics à court (1 an) et moyen terme (projet de plus de 1 M€ HT de travaux à horizon 2031), l’objectif étant de dégager les grandes tendances de la commande publique dans le secteur du BTP en Bretagne. Voici les principaux résultats de la 28^{ème} édition présentés en septembre dernier.

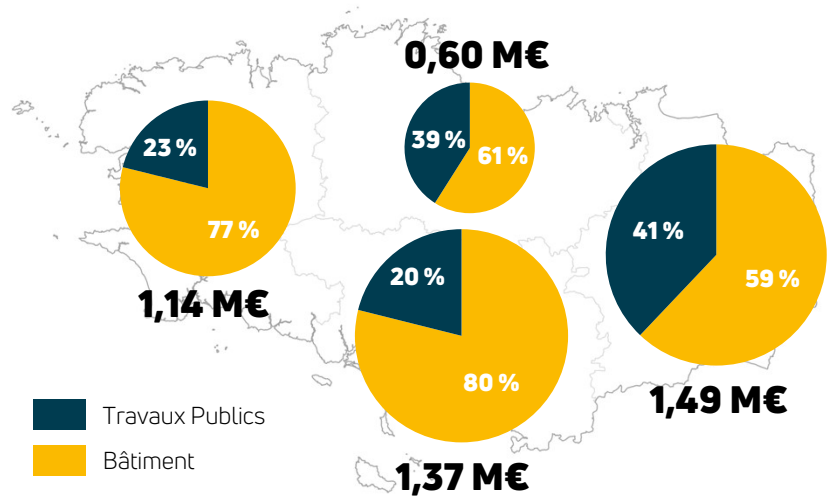
1 469 projets recensés, pour 4,6 Md€ de travaux

L’enquête a permis de recenser **1 469 opérations BTP pour un montant de travaux de plus de 4,6 Md€ HT** à horizon 2031

Les travaux prévus relevant du secteur du Bâtiment s’élèvent à 3,2 Mds€ (69 % du total) et ceux prévus dans le secteur des Travaux Publics à 1,4 Md€ (soit 31 %).

Par département, l’Ille-et-Vilaine et les Côtes-d’Armor présentent une répartition des montants de travaux proche de la moyenne régionale. Dans ces deux territoires, la répartition entre Travaux Publics (TP) et Bâtiment est plus équilibrée, notamment en raison de projets de voirie importants. À l’inverse, le Finistère se distingue par une part plus faible de travaux de TP, principalement liée à la réalisation de plusieurs projets de grande ampleur dans le domaine des bâtiments de santé.

Répartition des montants de travaux BTP par secteur et par département

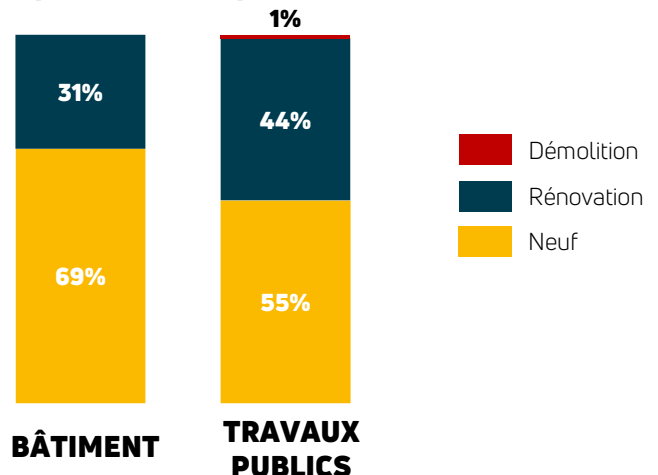


La construction neuve majoritaire dans le Bâtiment, plus équilibrée pour les TP

La construction neuve représente **69 % du montant de travaux total du Bâtiment**, portée par la production de logements sociaux. À noter que les travaux de rénovation sont tout de même majoritaires pour les bâtiments culturels-sportifs et les bâtiments d’enseignement.

Pour les Travaux Publics, la situation reste à la faveur des travaux neufs (55 %), portés par les travaux neufs de VRD. Les travaux d’entretien sont majoritaires en termes de montant sur les travaux portuaires / fluviaux, les travaux ferroviaires et les ouvrages d’art.

Répartition des montants de travaux par secteur et par nature de travaux



À télécharger : [Les projets de travaux BTP à court terme et à horizon 2031](#)

Source : Observatoire de la commande publique BTP en Bretagne – septembre 2025 - Cellule Economique de Bretagne

Revue thématique : Besoins en logements à l'horizon 2050

Le Service des Données et Études Statistiques du ministère de l'Aménagement du territoire et de la transition écologique a publié en juin dernier une étude prospective sur les besoins en logements à l'horizon 2030, 2040 et 2050. Cette étude apporte un éclairage sur l'évolution attendue des besoins en résidences principales, secondaires et en logements neufs, ainsi que sur la vacance de courte durée et la transformation du parc.

Principaux enseignements de l'étude

- ▶ **Les besoins en résidences principales supplémentaires** sont d'abord liés à **l'évolution du nombre de ménages**. Trois scénarios de population ont été étudiés ; tous dessinent un tassement, voire une baisse de la population plus ou moins compensé par des mouvements de décohabitation. Sur la période 2020-2050, les besoins seraient de 4 millions pour le scénario central de croissance démographique, 2,8 millions selon le scénario de croissance démographique basse et 5,6 millions selon le scénario de croissance démographique haute. Les besoins en résidences principales supplémentaires dépendent également des **besoins liés à la résorption du mal-logement**. L'ensemble des situations de mal-logement considérées donnerait lieu à un besoin estimé entre 1,3 et 1,5 million de logements : entre 0,6 et 0,8 million lié à l'absence de logement propre, de l'ordre de 0,3 million lié à des logements trop petits et environ 0,4 million de logements très dégradés qui ne pourraient être réhabilités.
- ▶ **Les besoins en résidences secondaires** sont également liés **aux projections démographiques et au vieillissement de la population** (le taux de résidences secondaires croît avec l'âge). Ils varieraient entre 0,3 et 0,8 million selon le scénario de la croissance démographique sur la période 2020-2050, dont 0,5 million pour le scénario central. Un scénario alternatif tenant compte du dynamisme particulier des résidences secondaires de type « pied-à-terre » (utilisées régulièrement pour des raisons autres que « récréatives ») conduirait à un besoin de 0,8 million de logements dans le scénario central de croissance démographique.
- ▶ **La vacance courte des logements** (moins de 1 an) entraînerait un volume supplémentaire entre 0,2 et 0,3 million de logements sur la période 2020-2025, selon le scénario de croissance démographique retenu. La vacance longue de logements (d'un an et plus) est toutefois déjà intégrée dans les projections de résidences principales. Si on décidait de ramener la vacance longue à 3 % dans chaque zone d'emploi (objectif ambitieux), 0,9 million de logements s'avèreraient mobilisables sur un total de 2,1 millions de logements en situation de vacance durable et seuls 0,6 million trouveraient une correspondance en termes de besoin local en résidences principales.
- ▶ **La transformation du parc entraîne des besoins en constructions neuves**. La transformation du parc comprend les logements démolis, les logements divisés ou fusionnés, les transformations de locaux d'activité en logement ou encore le contraire. Deux scénarios sont envisagés. Le premier qui ne prend pas en compte l'objectif de sobriété foncière, estime le besoin à 0,5 million de constructions neuves dans le cadre des scénarios bas et central de croissance démographique et jusqu'à 0,6 million de logements dans le scénario haut. Le deuxième scénario intègre un objectif de sobriété foncière du type « zéro artificialisation nette » et le besoin de construction neuve s'élèverait à 0,5 million dans le scénario bas, à 0,7 million de logements avec le scénario central de croissance démographique et 0,8 million de logements avec le scénario haut.
- ▶ **La mobilisation du parc existant peut être un des leviers de réponse au besoin en résidences principales**. Selon l'étude, la mobilisation peut porter sur les logements vacants depuis un an et plus, sur les logements considérés comme trop grands et sur les résidences secondaires.

Source : « Besoins en logements à horizon 2030, 2040 et 2050 » - Ministères Aménagement du Territoire et Transition Ecologique - juin 2025



Les actualités de la Cellule Économique de Bretagne

Retour sur les événements du mois !

CAP SUR LES TP – 6 novembre 2025

La Cellule Économique de Bretagne était présente à l'inauguration de l'événement « CAP sur les TP » à Saint-Brieuc au Palais des Congrès et des Expositions. De nombreuses animations et ateliers permettaient de mettre en lumière la richesse et la diversité des métiers des Travaux Publics.

Bravo à la FRTP Bretagne pour l'organisation de cet événement qui se déroulera également à Lanester (Parc des Expositions) le 8 décembre 2025.



80 ans de l'UNICEM – 7 novembre 2025

La Cellule Économique de Bretagne était présente à l'événement célébrant les 80 ans de l'Unicem Bretagne, membre fondateur de la Cellule Economique de Bretagne en 1970.

Au programme : Une table ronde participative pour recueillir les perceptions et les attentes sur l'évolution des besoins et des usages des matériaux de construction, trois ateliers thématiques ainsi qu'une table ronde dédiée à l'engagement RSE de la filière.

Bravo à l'Unicem Bretagne pour l'organisation et félicitations pour ce bel anniversaire !



Évènements de la Cellule Économique de Bretagne

Webinaire sur la filière terre crue en Bretagne, le jeudi 13 novembre de 9h à 10h :

- Restitution de l'étude réalisée par la Cellule Économique de Bretagne avec au programme : Chiffres clés, dynamiques économiques, pistes d'action et freins, perspectives de développement de la filière. → [Je m'inscris !](#)



Petit-Déjeuner de conjoncture #2, le mardi 2 décembre de 9h à 10h :

- Quelles sont les tendances récentes des logements et des locaux neufs, Quels signaux à retenir pour les territoires bretons ? → [Je m'inscris !](#)
- Possibilité d'y assister en présentiel (locaux de la Fédération du BTP d'Ille-et-Vilaine) ou en distanciel



Avec le concours des membres de la Cellule Économique de Bretagne

Membres fondateurs :



Membres de droit :

Préfecture de la région Bretagne
Conseil régional de Bretagne
Trésorerie Générale
Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF)
Conseil Economique, Social et environnemental régional de Bretagne (CESER)

Banque de France
Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Bretagne (DREETS Bretagne)

Membres actifs :

Aro HLM Bretagne
Banque du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP Banque)
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)
Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment du Finistère

Conseil de l'Ordre des Architectes de Bretagne
Fédération du BTP des Côtes d'Armor
Fédération du BTP du Finistère
Fédération du BTP d'Ille-et-Vilaine
Fédération Morbihannaise du BTP

Fédération Ouest des SCOP du BTP
Fédération des Promoteurs Immobiliers Bretagne (FPI Bretagne)
Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction de Bretagne (FDMC)
Fibois Bretagne
Rennes Métropole